

## I. Présentation générale

### 1. Qu'est-ce que le Grand Prix Régional des Jeunes ? L'intention ...

Le GPRJ se veut être un circuit de tournois répartis tout au long de la saison sportive.

Il cible les publics jeunes filles et garçons dans différentes catégories :

- U8 **orange** → priorité aux enfants nés en 2026 CFJ (compétition se déroulant sur terrain de 18 m)
- U10 **vert 30/4** → priorité CFJ (compétition se déroulant sur terrain expérimental de 21 m)
- U12 à partir de **15/4** → WC possibles pour les meilleurs 10 ans (sur concertation ETR)
- U14 à partir de **15/2**
- U18 à partir de **15**

C'est une forme de tournois en « **contrôle continu** » établi sur l'ensemble du territoire Grand Est.

Dans toutes les catégories, un calendrier d'une dizaine d'épreuves ou plus (type TMC) est constitué et connu dès le début de la saison sportive.

Autant que possible, ces épreuves sont placées de manière stratégique et préparatoire à une autre compétition de niveau supérieur.

Elles sont organisées pour chacune d'elle par un club ou un CD.

Afin de faciliter la qualification d'une catégorie d'âge à une autre, un même club peut candidater pour organiser successivement 2 épreuves à la suite. Ex : épreuve U10 suivie d'une U12

Certaines WC peuvent aussi être attribuées pour les meilleurs jeunes d'un âge inférieur (concertation ETR).

Chaque épreuve de ce Grand Prix Régional attribue des points aux jeunes des 8 premières places de l'épreuve (voir plus loin la répartition des points). Les participants intégreront un classement évolutif qui permettra d'établir en fin de saison un classement final entre les participants.

### 2. Buts pour les jeunes

- Apprendre davantage par la compétition / le jeu, dès le plus jeune âge
- Favoriser la densité de tournois en « région » pour le niveau régional
- Elever le niveau régional global à chaque âge
- Créer de l'émulation et des envies de progressions

### 3. Public Cible

Jeunes filles et jeunes garçons U8 → U18 de niveau régional

A noter qu'un même jeune peut intégrer le classement général de plusieurs catégories d'âge. Par exemple, un jeune de 12 ans peut à la fois prendre part au challenge de la catégorie U12 et U14.

**En revanche, il ne sera valorisé que dans la catégorie où il figurera à son meilleur rang.**  
**Il devra participer à minima à trois épreuves d'une catégorie GPRJ pour être récompensé.**

Un joueur licencié dans une ligue voisine peut participer à un tournoi mais n'intègre pas le classement général du GPRJ.

#### 4. Catégories de tournois

Il est fortement souhaité d'avoir **8 joueurs au moins** pour que l'épreuve soit comptabilisée dans le GPRJ. Si cela venait à ne pas être le cas sur l'une ou l'autre des épreuves organisées, le comité d'organisation statuerait pour maintenir ou non ladite épreuve au sein du classement général.

Il peut exister 2 catégories de tournois :

|         |                                      |
|---------|--------------------------------------|
| GPJ 250 | Tableau de 8 à 15 joueurs            |
| GPJ 500 | Tableau de 16 à 24 joueurs (ou plus) |

NB : le championnat régional jeunes est une épreuve à part qui ne fait pas partie du Grand Prix.

#### 5. Attribution des points et Classement du Grand Prix

Dans chaque catégorie, la participation à une épreuve de ce Grand Prix Régional des jeunes attribue des points à chaque participant qui intègre l'une des 8 premières places.

Un classement évolutif et permettra d'établir en fin de saison le classement final entre les participants.

| Attribution des points | GPJ 250 | GPJ 500 |
|------------------------|---------|---------|
| 1 <sup>er</sup>        | 10      | 15      |
| 2 <sup>ème</sup>       | 8       | 12      |
| 3 <sup>ème</sup>       | 6       | 9       |
| 4 <sup>ème</sup>       | 5       | 7       |
| 5 <sup>ème</sup>       | 4       | 6       |
| 6 <sup>ème</sup>       | 3       | 5       |
| 7 <sup>ème</sup>       | 2       | 4       |
| 8 <sup>ème</sup>       | 1       | 3       |

La ligue Grand Est publie régulièrement sur le site de la ligue le classement général de chaque catégorie, résultant du cumul des points gagnés tournoi après tournoi.

Bonification :

- Un joueur ayant participé à **6 tournois** au moins d'une catégorie obtient un bonus de **5 points**
- Un joueur ayant pris part à **tous les tournois** d'une catégorie obtient un bonus de **7 points**

Le classement général final est publié à l'issue du dernier tournoi en fin de saison sportive (Août de l'année).

Il est obligatoire d'être licencié en Grand Est pour prendre part au classement du Grand Prix.

## 6. Calendrier du circuit :

Le calendrier du circuit Grand Prix Régional des Jeunes est arrêté par la Ligue et publié annuellement (courant septembre avec une mise à jour possible à mi saison). L'idée est vraiment de pouvoir étaler des épreuves tout au long de la saison pour favoriser le jeu en compétition toute l'année !

Pour candidater et figurer au calendrier :

- Les clubs organisateurs doivent se signaler auprès de la ligue (contact auprès de Philippe GERMAIN [philippe.germain@fft.fr](mailto:philippe.germain@fft.fr)) pour faire acte de candidature **avant le 30/06** de l'année n-1
- Un même club peut organiser plusieurs épreuves
- Ils doivent ensuite saisir leur demande d'homologation via le CD dans l'application ADOC

## 7. Dotation du Grand Prix et répartition des prix

Une cérémonie de remise des récompenses 🏆 sera organisée par la ligue à l'issue de la saison sportive 2023 (courant septembre ou octobre 2023, date à définir)

# II. Organisation sportive

### 1. Le Comité de Tournoi

La structure organisatrice nomme un comité de tournoi pour l'organisation du TMC. Autant que possible, l'enseignant du club fait partie de ce comité.

Autant que possible, la structure s'engage à accueillir une **épreuve garçons et une épreuve filles**.

### 2. Juge Arbitrage

Il est obligatoire d'avoir un **JAT 2** pour officier pendant la durée du tournoi. Il devra être présent sur le site du tournoi pour superviser le bon déroulement global de l'épreuve. Il utilise l'application fédérale A.E.I (application des épreuves individuelles) / MOJA (mon outil Juge Arbitrage) et doit rendre possible la consultation des tableaux sur Internet.

### 3. Arbitrage

Dans un souci de formation du joueur et d'affirmation de soi sur le court, les parties seront auto-arbitrées. Avant le lancement de chaque partie, le JA rappelle :

- Que chaque joueur arbitre sa partie du court
- Que les annonces doivent être faites de manière claire et audible
- Que le serveur a la responsabilité d'annoncer le score avant chaque point
- Que le tableau de score doit être ajusté à chaque changement de côté.

En outre, il est demandé d'avoir en permanence et à minima *1 superviseur* à proximité des courts, afin d'intervenir en cas de litige.

### 4. Balles

Une boîte de balles neuves est donnée aux joueurs pour l'intégralité de la partie.

## 5. Programmation prévisionnelle

Pour un déroulement de l'épreuve sur 2 courts

| Taille tableau | Total nombre parties | Nombre parties / joueur | Durée tournoi à prévoir |
|----------------|----------------------|-------------------------|-------------------------|
| 8 joueurs      | 12                   | 3                       | 3 ½ journées            |
| 12 joueurs     | 20                   | 3 ou 4                  | 3 à 4 ½ journées        |
| 16 joueurs     | 32                   | 4                       | 4 ½ journées            |

Le format préconisé des rencontres est le format 2.

## III. Organisation matérielle et humaine

### 1. Sur le plan humain

Le club ou CD hôte d'une épreuve détermine le « *comité de tournoi* » responsable de l'organisation générale de l'épreuve (communication – transport – accueil – restauration / hébergement s'il y a lieu – partie sportive, etc.).

### 2. Pour le confort des participants

| Il est <b>préconisé</b> de mettre à disposition | Il est <b>obligatoire</b> de mettre à disposition                         |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| - Club house, vestiaire, espace détente         | - Matériel de court en bon état (banc, filet, piquets, panneaux de score) |
| - Service bar et restauration rapide            | - Un espace pour l'affichage des tableaux et de la programmation          |
| - Espace aménagé pour le JA                     | - Un défibrillateur automatique externe                                   |
|                                                 | - Un accès internet                                                       |

### 3. Les courts

Les parties du TMC doivent se jouer sur une même unité de surface. Toutefois, en fonction d'une mauvaise météo pour les tournois estivaux, le passage de courts extérieurs à courts intérieurs n'impose le jeu sur une surface identique.

Les courts doivent être propres, correctement aménagés et comprendre un minimum de chaises ou bancs pour les joueurs / joueuses, un filet en bon état et réglé à la bonne hauteur, des piquets de simple et des panneaux de score.

**ATTENTION** : en U10 vert, les compétitions se joueront sur le terrain expérimental de 21m.

### 4. Service médical

Pendant la compétition, il est fortement recommandé d'être en mesure de rapidement solliciter un médecin en cas de besoin. Si le médecin, ne peut pas se déplacer sur site, le club doit pouvoir mettre en place l'organisation pour permettre d'aller rapidement voir le médecin à son cabinet.

**RAPPEL** : avoir un défibrillateur externe sur site.

## 5. Accueil / restauration / hébergement

Il n'y a pas d'obligation à proposer un hébergement aux participants du tournoi.

Cependant, comme signifié plus haut, il est préconisé à minima d'avoir un service bar / restauration rapide pour participer à la convivialité et la qualité du déroulement de l'épreuve.

Le comité de tournoi peut également proposer la chose et chercher un partenariat avec un hôtel alentour vers lequel il dirigerait les familles des participants. Il peut alors proposer un forfait global de participation au tournoi, comprenant l'hébergement, la restauration, et l'inscription sportive.

## IV. Organisation financière

### 1. Tarification

La seule inscription sportive (droit d'engagement) à l'épreuve ne peut excéder un montant de **30 €**.

Comme dit préalablement, le comité de tournoi peut également proposer la restauration et l'hébergement, qu'il impacte alors dans un forfait global de participation à l'épreuve.

### 2. Budget (postes charges et recettes)

Parmi les charges et recettes que le Comité de tournoi peut prévoir, figurent notamment :

| Charges                                                                                                       | Recettes                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Gratuité demande d'homologation                                                                               | Subventions collectivités locales et/ou régionales    |
| Eventuel hébergement s'il est proposé                                                                         | Partenariats divers contractés par le club            |
| Frais JA + superviseur                                                                                        | Droits d'engagement                                   |
| Frais liés à la promotion locale du tournoi                                                                   | Recette de vente et consommables (bar / restauration) |
| Frais de fonctionnement liés à l'organisation du tournoi (balles – eau – éclairage – transports éventuels...) | Forfait Hébergement si proposé                        |

### 3. Répartition des prix

Le CD ou club organisateur est libre de sa répartition des prix.

Pour autant il est préconisé :

- De prévoir un cadeau d'accueil et de bienvenue à chacun des participants.
- De récompenser à minima les ½ finalistes et mieux de chaque épreuve (lots / bons d'achat...)

## V. Promotion et communication

### 1. Promotion du tournoi

Au-delà de ce que peut le club peut être amené à faire localement pour la promotion de son épreuve, la Ligue Grand Est en fera bien entendu également la promotion plusieurs fois dans l'année, via le calendrier général des épreuves prévu à cet effet.

### 2. Logo Ligue Grand Est

Le Comité de tournoi s'engage à faire apparaître le logo de la Ligue Grand-Est de Tennis sur tous les supports de communication réalisés pour le tournoi selon la charte graphique fournie.

### 3. Support régional

La Ligue, via son site internet, alimente une page consacrée au GPRJ. Elle met à jour tous les types de renseignements (calendrier, tableaux, classements, dotations, cahier des charges, éventuelles modifications ou annulations de tournois...)

La Ligue, via ses supports de communication pourra faire plusieurs fois dans la saison la promotion du GPRJ et de ses différentes étapes.

La Ligue assurera une communication ciblée par email aux joueurs et joueuses concernées, indiquant le calendrier du circuit et les modalités de participation aux étapes.

L'ETR en fera également la promotion et relatera également ces informations aux entraîneurs parents des jeunes.

### 4. Transmission des documents à la Ligue

Le club est tenu d'adresser à la Ligue un maximum de documents numériques édités à l'occasion du tournoi (affiches, plaquettes, coupure de presse, photos...) afin qu'elle puisse s'en faire le relais.

A la fin de l'épreuve, l'ensemble des résultats est à faire parvenir à Philippe GERMAIN, Coordonnateur du GPRJ.

### 5. Modification / Annulation

Toute modification ou annulation du tournoi doit être signalée par email dans les meilleurs délais à la Ligue → [ligue.grandest@fft.fr](mailto:ligue.grandest@fft.fr) et à Philippe GERMAIN [philippe.germain@fft.fr](mailto:philippe.germain@fft.fr).

### 6. Contacts utiles

Sur le plan régional

| Qualité                        | Nom / Prénom       | Coordonnés                                                                                       |
|--------------------------------|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Elu en charge du GPRJ          | Anne-Laure ARONDEL | <a href="mailto:anne-laure.arondel@fft.fr">anne-laure.arondel@fft.fr</a><br>tel : 06 08 63 25 46 |
| Coordonnateur régional du GPRJ | Philippe GERMAIN   | <a href="mailto:philippe.germain@fft.fr">philippe.germain@fft.fr</a><br>tel : 06 81 78 91 90     |
| Communication                  | Giusy LE PALLEMEC  | <a href="mailto:giusy.lepallemec@fft.fr">giusy.lepallemec@fft.fr</a><br>tel : 06 64 92 01 80     |
| CTR Coordonnateur              | Stéphane HEYD      | <a href="mailto:stephane.heyd@fft.fr">stephane.heyd@fft.fr</a><br>tel : 06 60 85 13 90           |

Sur le plan départemental, merci de prendre contact avec le Président de la commission départementales des jeunes et le CST du territoire.

Merci de votre collaboration et bonnes compétitions à tous !

Anne-Laure ARONDEL  
**Présidente de la Commission  
Régionale des Jeunes**

et Stéphane HEYD  
**CTR Coordonnateur**